

## **DECLARATION DE CONFORMITE CE**

## Le fabricant,

DAVIDTS LIGHTING sprl - chaussée de Waterloo, 850-854 - B-1180 Bruxelles – Belgique www.davidts.com - info@davidts.com représenté par son gérant, M. Stéphane DAVIDTS,

atteste que cette déclaration de conformité CE est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient au luminaire décrit ci-après :

- référence : SUSPENSION PAVILLON
- code de fabrication numéro : 4072
- groupe de la Lighting Collection: Suspensions pour y suspendre un abat-jour,

## déclare que ce luminaire

- est conçu en classe I,
- est prévu pour être équipé d'une ampoule à visser (type E27) MAXIMUM 75W, 220-240V,
- est construit avec des composants électriques conformes aux normes européennes en vigueur, et plus particulièrement :
  - la douille E27 métallique filetée avec bague 4A/250V T210°C,
  - le câble double isolation PVC 3x0,75mm² H03 VVF,
  - la patte pour y raccorder la terre, vissée au crochet de fixation dans le pavillon,
  - l'arrêt de traction à placer dans le câble dans le pavillon,
  - les connexions intérieures,
  - les passe-fils nylon, silicone, téflon ou PVC,
- est décrit plus complètement (photos, dessin et données techniques) sur notre site internet,
- est délivré avec une notice de montage, d'entretien et des conseils de sécurité, disponible sur notre site internet,
- est certifié conforme aux dispositions des directives européennes et plus précisément avec
  - La Directive 2014/35/UE Matériel électrique,
- est conçu et fabriqué exclusivement en nos ateliers situés à Bruxelles dans le respect des normes européennes de qualité et des normes de sécurité électrique et plus précisément en accord avec
  - Les Normes EN-60.598 Luminaires.

## en conclusion,

notre luminaire est totalement apte à porter le marquage « CE ».

Pour Davidts Lighting sprl, son gérant M. Stéphane Davidts

Fait à Bruxelles, le 10 octobre 2006, date de la mise sur le marché de ce luminaire.